

## ► LE MOT DU MAIRE



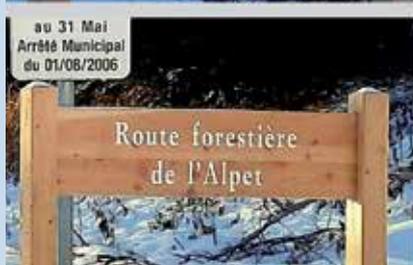
Bonjour à toutes et tous,

Nous voici déjà aux premiers frimas de l'hiver. Vous avez pu le constater, les importants travaux de la traversée du village sont à présent pratiquement terminés, comme il est développé plus précisément par ailleurs dans ce bulletin (parkings créés, dernières améliorations au printemps qui vient, consignes de sécurité, coût...). J'ai personnellement maintenu une pression de tous les jours sur les différents prestataires, afin que les délais soient respectés et que la voie de circulation ainsi que les trottoirs soient rendus à leurs utilisateurs le plus tôt possible. Ceci

tant que les conditions météorologiques assuraient un rendu de qualité et pérenne, à cet important investissement. Je me permets d'insister ici sur le fait que le stationnement le long de cet axe devra être respecté dans l'intérêt de la circulation piétonne et pour la sécurité des uns et des autres.

Mon équipe est toujours aussi active et j'ai la satisfaction de voir nos routes forestières remises à niveau. Après celle de la Cascade, c'est au tour maintenant de tout le réseau du secteur Belle Aiguette.

Un autre chantier touche à sa fin: celui de l'adressage. Il participera d'une part à la sécurité de chacun en cas d'intervention en urgence des secours. D'autre part, grâce à une localisation GPS plus aisée, il nous facilitera la vie tant au niveau des services postaux que des différents livreurs qui viennent de plus en plus, jusqu'à nos domiciles.



En faveur du pastoralisme, la municipalité s'est impliquée en finançant plusieurs hélicoptages indispensables à la restauration des cabanes de nos agriculteurs.

Je déplore en revanche très profondément certains actes d'incivilité totalement irrespectueux qui se sont produits dernièrement comme le bris répété des mats des drapeaux tricolores du monument aux morts ou la dépose de cadavres de rats dans les boîtes aux lettres de la mairie et de particuliers.

Les auteurs de ces méfaits encourent des poursuites judiciaires et la gendarmerie nationale est d'ores et déjà prévenue. Respecter le monument aux morts, c'est respecter nos aînés. Nos aînés nous allons les honorer à l'occasion du repas qui leur sera offert par la municipalité le 18 décembre et qui revient enfin, comme pour fêter la fin de cette période covid qui nous a tant coûté.

Et puisque les temps qui viennent sont ceux des fêtes de Noël et du Nouvel An, je profite de ces quelques mots pour vous les souhaiter les plus heureuses et chaleureuses que possible. Je vous donne rendez-vous le 6 janvier à 18 heures 30 à la salle des fêtes, à l'occasion des vœux de la municipalité au cours desquels j'aurai le plaisir de partager un verre ainsi qu'un moment de convivialité avec vous tous. ■

Jean-Marie BARRAL

## ► TRAVAUX DE VOIRIE



Les travaux de la traversée du village sont donc pratiquement terminés. Au printemps prochain seulement nous pourrions profiter pleinement des arbres verts, des jardinières fleuries et des zones partagées matérialisées en couleur mais d'ores et déjà, voilà Châteauroux enfin pourvu d'une rue principale remise à neuf et sécurisée.

Ce chantier redonne au centre de notre village un attrait indéniable et le replace dans l'embrunais, comme un de ceux ayant une identité forte et où il fera bon déambuler. Gageons que le marché estival hebdomadaire continuera de progresser et que la Place de la Mairie, à l'esthétique modernisée, s'animerait bientôt de saveurs, de senteurs et d'éclats de voix qui mettront une ambiance un tantinet provençale dans notre Châteauroux alpin. Les nuisances du chantier seront vite oubliées et il ne tient qu'à nous à présent, de faire vivre ce beau décor et de le faire nôtre.

Après quelques semaines d'utilisation, il s'avère cependant que des améliorations doivent être apportées dans notre façon d'appréhender cette voie remise à neuf. Ce bien commun se doit d'être partagé dans le respect de ses différents utilisateurs et en priorité, des piétons. Les trottoirs ne doivent pas être considérés comme des espaces de stationnement et, une fois les marquages au sol réalisés, la signalisation ad hoc mise en place, les contrevenants seront susceptibles d'avertissements puis, si récidive, de procès verbaux dressés par la Gendarmerie Nationale. Il n'est pas acceptable en effet de voir un piéton, à plus forte raison s'il s'agit d'un

enfant ou d'une maman et sa poussette, dans l'obligation de quitter le trottoir et marcher sur la voie de circulation car un véhicule mal garé l'empêche d'utiliser l'espace qui lui est normalement dédié.

Si quelques emplacements ont effectivement été supprimés suite à cette réhabilitation, en revanche le parking en contrebas de « La Forge » est actuellement en cours d'agrandissement et sera utilisable au plus tôt. Le parking de l'Église a subi une cure de jouvence, il en sera de même du parking devant le Garage des Pompiers dès le printemps à venir. Des places de stationnement sont à présent également tracées le long du Mur des Fargas.

Seront bien entendu tolérés en, pleine voie, de brefs arrêts justifiés par le déchargement des véhicules pour les personnes vivant dans la Rue des Aubergeries et quatre places « Arrêt Minute » sont quant à elles matérialisées devant les commerces de la Place de la Mairie.

Une fois encore ici, il n'est question que de civisme, de respect, de quelques menus efforts et de nouvelles habitudes pour que les choses se passent au mieux.

Plus loin, en direction du Couleau, c'est la route forestière de Belle Aiguette qui a été remise en état à partir de Serre-Buzard, sur le même principe que ce qui avait été fait en 2019 sur celle de la Cascade. Les pistes, qui devenaient difficilement carrossables, en direction de Méan-Fouran et de l'Alpet ont été profondément réhabilitées. Ces investissements profiteront aux forestiers évidemment puisque ces travaux sont fortement subventionnés et les dossiers portés par les services de l'ONF. Ils raviront aussi les agriculteurs, les promeneurs, randonneurs, chasseurs et autres touristes désireux d'approcher la forêt et la montagne, un peu plus aisément.

À titre d'information, le chantier de la traversée du village a eu un coût de 1 114 114,72 € TTC, aidé par des subventions DETR 2021, Région FRAT 2021, département fonds de concours, DÉPARTEMENT amende de police et plan de relance pour un montant de 764 880 €. Celui de la route forestière de Belle Aiguette, un coût de 141 898,32 € TTC subventionné à hauteur de 80% (FEADER). ■

## ► ADRESSAGE

Le conseil municipal du 18 mars 2022 a validé la nomination des rues, voies et places de la commune.

Cette obligation permettra d'identifier clairement les adresses et numéros des immeubles, afin de permettre le repérage par les services de secours, postaux et autres services publics et commerciaux ainsi que la localisation GPS.

Prochainement, les panneaux indicatifs seront mis en place et les numéros distribués aux habitants. ■





## ▶ NETTOYAGE ET PROPRETÉ



### « Nettoyons le Sud »

Vous le savez, la lutte contre le réchauffement climatique et la sauvegarde de notre environnement ont été érigés en priorités absolues de notre mandat régional. Avec son Plan Climat « Gardons une COP d'avance », la Région Sud s'efforce chaque jour de donner l'exemple en matière de transition écologique.

Parmi les axes forts de notre politique environnementale figure la gestion des déchets.

C'est dans cette optique que nous avons décidé de lancer une grande opération de ramassage des déchets « Nettoyons le Sud ».

Vous avez toutes et tous ré pondus présents à nos différentes sollicitations au moment de vous impliquer, à votre tour, dans cette grande cause régionale.

Je tenais tout d'abord à vous remercier pour votre engagement.

Afin d'organiser au mieux cette grande manifestation citoyenne, et d'y accueillir un maximum de bonnes volontés, nous avons décidé de faire évoluer le calendrier.

L'objectif est de mettre en place une organisation à la hauteur de l'enjeu, pour permettre à toutes celles et ceux désireux d'agir de le faire dans les meilleures conditions.

En voici le détail :

Février 2023 : réunion générale d'information en présence de l'ensemble des acteurs de l'opération et remise des kits de ramassage au siège de la Région Sud.

Avril 2023 : journée citoyenne de collecte des déchets, pour nettoyer nos montagnes après la saison d'hiver et préparer nos villes et notre littoral à la période estivale.

Nos équipes travaillent activement à la mise en place de ce projet d'envergure pour vous proposer une opération « clé en main ». Avec l'appui d'une association qui maîtrise parfaitement ce type de manifestation et nous accompagne sur chacune des étapes, la feuille de route est tracée.

D'ici quelques semaines, nous vous communiquerons de plus amples informations sur la marche à suivre pour participer à notre grande opération « Nettoyons le Sud ». Ensemble, nous devons viser une région zéro plastique en 2030, au travers de grands rendez-vous collectifs comme celui-ci. Je compte personnellement sur votre engagement, au plus près de nos concitoyens, dans votre commune, pour y parvenir.

**Renaud Muselier,**

Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Lors du prochain conseil municipal il sera proposé aux élus d'impliquer notre commune dans cette grande opération.

Et compte tenu de ces très nombreuses incivilités dont nous sommes tous témoins, nul doute qu'une sensibilisation à une commune plus propre est impérative... ■

## ▶ RENTRÉE SCOLAIRE

Cette année scolaire, 131 élèves ont été inscrits à l'école et une classe supplémentaire a été ouverte. Nous en sommes très satisfaits.

### La répartition des classes s'établit ainsi :

PS : 19 élèves

MS - GS : 23 élèves (17+6)

GS - CP : 21 élèves (8+13)

CE 1 - CE 2 : 24 élèves (21+3)

CE 2 - CM 1 : 22 élèves (14+8)

CM 1 - CM 2 : 22 élèves (6+16)

Etant donné l'ouverture de la sixième classe, le SIVU « Les loulous » a été installé dans la salle du Conseil Municipal. Les enfants peuvent profiter du jardin public sécurisé durant le temps de garderie.

**Cantine scolaire :** Seules 72 places (30 dans la cantine des petits et 42 dans la cantine des grands) sont disponibles. Vu le nombre croissant d'inscriptions à ce service, une réflexion est en cours pour améliorer ce service rapidement.

**Micro-crèche :** Passage à la PSU (Prestation de Service Unique), il s'agit d'une aide au fonctionnement versée par la CAF aux établissements d'accueil de la petite enfance.

Pour cela des travaux à la micro-crèche doivent être terminés pour le mois de décembre. Il s'agit de l'agrandissement de la cuisine et de l'agencement d'un vestiaire pour le personnel. ■

### CIVISME CIVISME CIVISME

Attention, nous avons constaté que quelques parents circulent trop vite aux abords de l'école. En cas de persistance de cette dangereuse attitude, la gendarmerie sera saisie.

## ▶ LE RECENSEMENT À CHÂTEAUROUX

Cette année, Châteauroux-les-Alpes réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2023.

### Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus

économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

**Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 19 janvier prochain ?**

### Contactez la mairie :

contact@chateauroux-les-alpes.com  
ou par téléphone : 04 92 43 22 04.

### Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur

la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent par exemple de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir le nombre d'élus au conseil municipal,
- Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, etc.), de commerces, de logements... ■

## ▶ LABEL ECO-DÉFIS

Ce label **sensibilise, mobilise et valorise** les entreprises qui mettent en place des **actions concrètes en faveur de la planète**. Le salon « Secrets de coiffure » de Lorraine et le salon d'esthétique « Belle O Naturel » de Céline ont été récompensés pour leurs implications dans ce projet.

A la suite de ce défi Lorraine a entrepris de collecter les cheveux coupés pour « l'association Coiffeurs-justes » qui lutte ainsi contre les marées noires en fabriquant des protections contre les hydrocarbures en mer. ■

## ▶ BIENVENUE À NOTRE NOUVELLE COIFFEUSE « LORRAINE » QUI REMPLACE « LOUISE »

« Lorraine » succède à Louise dans le salon de coiffure « Secrets de coiffure » de notre village.

Elle suit régulièrement des formations afin d'être toujours à la dernière tendance.

Le salon est ouvert du : Mardi au vendredi de 9 h - 12 h. et 14 h. - 18 h.30 / Samedi de 9 h. à 16 h.

Tous les jours entre 12 h. - 14 h. à la demande.

Téléphone : 04 92 43 82 26 ■

## ▶ TRIBUNE DE L'ÉQUIPE « ENVIE DE CHÂTEAURoux »

Quel beau village ! Des animations culturelles, des commerces dynamiques, plus d'enfants à l'école... mais où est la mairie ? Il aura fallu attendre d'être les derniers du territoire pour enfin éteindre l'éclairage public, attendre que la cantine déborde pour réfléchir à la suite, refuser un travail sur la mobilité autour de l'école alors qu'une forte demande existe et que la Région supprime le bus, etc... Tenter de rester toujours constructif devient difficile devant tant de démobilitation de l'équipe majoritaire. ■

## ▶ ACQUISITION D'UN TERRAIN CONSTRUCTIBLE PAR LA COMMUNE

Au début on se dit que c'est une opération pour l'avenir, les opportunités pour disposer de parcelles constructibles pour la collectivité, au cœur du village, sont rares. Puis, on commence par avoir une mauvaise nouvelle : l'accompagnement par la Banque des territoires ne sera pas au rendez vous pour une sombre histoire de non prise en compte par la Com com. Ensuite, on attend tous les mois qu'un groupe de travail se constitue pour élaborer un ou plusieurs projets. Enfin, le doute s'installe quand on constate que la capacité d'investissement sera très limitée au regard des projets en cours. Mais ne doutons pas qu'à l'orée des prochaines échéances électorales, un joli projet naitra pour le terrain des Alpes. ■

Groupe « Avec nous, Châteauroux... »

## ▶ INFOS

- Le Repas de fin d'année de nos aînés aura lieu le 18 décembre 2022 à la salle des fêtes. ■

## ▶ ÉTAT CIVIL

### Naissances :

Léon ASTRUZ VAUSSELIN le 18/05/2022 fils de David ASTRUZ et de Laurence VAUSSELIN

Elios HENRY le 22/05/2022 fils de Nicolas HENRI et Maureen LESTIENNE

Alba SARTON le 11/06/2022 fille de Maxime SARTON et de Anouck BONHOMME

Noah GUIMBERT le 22/06/2022 fils de Samuel GUIMBERT et Laetitia DÉJEAN

Alba CEZANNE-BERT le 07/09/2022 fille de Théo CEZANNE-BERT et de Alisson LAGARDE

Jade ENGELMANN le 12/09/2022 fille de Yann ENGELMANN et de Lisa MARTIN-DHERMONT

Malonn REYNAUD le 26/09/2022 fils de Anthony REYNAUD et de Thelma RISOUL

### Mariages :

Patrick POJER et Anne-Marie FABRE le 4/06/2022

Lionel MASUCCIO et Stéphanie NORBERT le 11/06/2022

Nicolas MICHEL et Marie-Anne VANDAMME le 16/07/2022

Sébastien BARBET et Fanny THELIN le 27/08/2022

Yann BOURGUET et Hélène GARNIER le 11/10/2022

Clément CIARLONE et Stéphanie GARCIA le 15/10/2022

### Décès :

Marie-Louise LATO née GAY le 12/06/2022

Amédée ROLLEY le 4 juillet 2022

Roger MICHAUD le 15/07/2022

Odette NAVEL le 06/08/2022

Patrizia DIGNANI le 15/08/2022

Serge MATHIEU le 11/09/2022

Paulette BORGHINO née LEOTIER le 27/09/2022

Josiane SALLE le 16/10/2022

Pascal KACKI le 28/10/2022

Aline GAY née MOTTET le 17/11/2022

